

CREDULITY  
IN THE AGE OF REASON

LA CRÉDULITÉ  
À L'ÂGE DE LA RAISON

Rhetoric, Epistemologies, Education  
Rhétorique, épistémologies, éducation

Sous la direction de Giulia IANNUZZI, Claudia LORA MÁRQUEZ,  
Sylvie MORET PETRINI et Brianna E. ROBERTSON-KIRKLAND



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2024

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

## NAVIGUER ENTRE CRÉDULITÉ ET DOUTE À L'ÂGE DE LA RAISON

À l'heure des *fake news*, des théories complotistes, de la mainmise de plus en plus prégnante des réseaux sociaux dans la diffusion des « connaissances » et de la désinformation, la place de la raison dans l'établissement des « vérités », la distinction entre croyance et faits ainsi que le rôle des médias dans la transmission du savoir se voient quotidiennement rediscutés.<sup>1</sup> Dans ce contexte, les questions en lien avec la notion de crédulité – qui se montre crédule, qui la promet, de quoi s'agit-il et en quoi est-ce important – se révèlent d'une brûlante actualité. Cet ouvrage collectif se propose d'examiner ces questions à une époque où elles apparaissent tout aussi centrales dans les débats de société : le XVIII<sup>e</sup> siècle, « l'âge de la raison ». Comme Allison P. Coudert l'a mis en évidence, durant ce siècle, le sens même de la connaissance se voit redéfini alors que dans le même temps la collecte et la diffusion des connaissances sont activement promues participant de fait à une attaque concertée contre toutes les formes de tromperie et de crédulité.<sup>2</sup> Tel est le projet des Lumières. Et ce qui fait des Lumières un mouvement intellectuel qui présente un projet commun au-delà des divergences théoriques, ainsi que le rappelle Antoine Lilti, « c'est [s]a dimension militante et pédagogique, la conviction que la lutte contre les préjugés et les superstitions doit être menée publiquement, que le savoir et l'esprit critique doivent être diffusés le plus largement possible ».<sup>3</sup> Pour les philosophes des Lumières, la diffusion de l'esprit critique contribuera à l'émancipation individuelle et collective.<sup>4</sup> Mais

---

<sup>1</sup> Carolyn Biltoft, « The Anatomy of Credulity and Incredulity: A Hermeneutics of Misinformation », *The Harvard Kennedy School Misinformation Review*, vol. 1, 2, 2020.

<sup>2</sup> Allison P. Coudert, « Laughing at Credulity and Superstition in the Long Eighteenth Century », in *Laughter in the Middle Ages and Early Modern Times: Epistemology of a Fundamental Human Behavior, its Meaning, and Consequences*, Albrecht Classen (ed.), Berlin ; New York, De Gruyter, 2010, p. 803.

<sup>3</sup> Antoine Lilti, *L'héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS ; Gallimard ; Seuil, 2019, p. 270.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 270-271.

pour atteindre ces objectifs ambitieux, le problème de la crédulité se doit d'être résolu.

Dans l'*Encyclopédie*, Diderot définit la crédulité en ces termes :

CRÉDULITÉ, s. f. est une foiblesse d'esprit par laquelle on est porté à donner son assentiment, soit à des propositions, soit à des faits, avant que d'en avoir pesé les preuves [...].<sup>5</sup>

Si la propension à tout admettre indistinctement rend le peuple vulnérable aux tromperies de toute nature, ce n'est toutefois qu'une partie du problème. Son antithèse, le scepticisme radical, apparaît tout aussi grave. Cela amène Diderot à la conclusion suivante : « Il y a le même danger à tout rejeter et à tout admettre indistinctement : c'est le cas de la *crédulité*, le vice le plus favorable au mensonge ».<sup>6</sup> Diderot et ses collègues encyclopédistes cherchent une voie médiane entre le Scylla de la foi aveugle et le Charybde du scepticisme radical en éradiquant les croyances irrationnelles tout en développant la raison et en construisant un savoir empirique. Ce faisant, ils défient l'autorité de l'Église qu'ils considèrent comme largement responsable de la crédulité et de la foi aveugle. Dans l'article « Liberté de penser », Diderot développe son argumentation sur la manière dont les mystères religieux devraient être considérés. La véritable liberté de penser, affirme-t-il,

tient l'esprit en garde contre les préjugés et la précipitation. Guidée par cette sage Minerve, elle ne donne aux dogmes qu'on lui propose qu'un degré d'adhésion proportionné à leur degré de certitude. Elle croit fermement ceux qui sont évidents ; elle range ceux qui ne le sont pas parmi les probabilités ; et il en est sur lesquels elle tient sa croyance en équilibre. Mais si le merveilleux s'y joint, elle en devient moins crédule ; elle commence à douter, et se méfie des charmes de l'illusion. En un mot elle ne se rend au merveilleux qu'après s'être bien prémunie contre le penchant trop rapide qui nous y entraîne. Elle ramasse surtout toutes ses forces contre les préjugés que l'éducation de notre enfance nous fait prendre sur la religion, parce que ce sont ceux dont nous nous défaisons le plus difficilement.<sup>7</sup>

Alors que l'éducation devrait aiguïser l'esprit, celle-ci a l'effet inverse, et les croyances inculquées durant l'enfance s'avèrent difficiles

---

<sup>5</sup> Denis Diderot, «Crédulité», in *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, éd. Denis Diderot et Jean Le Rond D'Alembert, Paris, Le Breton ; Durand ; Briasson ; David, 1751-1772, t. 4, p. 451.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 452.

<sup>7</sup> Denis Diderot, «Liberté de penser», in *Encyclopédie*, vol IX, p. 472.

à dissiper. La liste des personnes crédules – celles qui « croient facilement »<sup>8</sup> – établie par Antoine Furetière dans son dictionnaire comprend ainsi les enfants mais aussi les femmes et les gens du peuple. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intérêt pour l'éducation croît, comme en témoigne l'augmentation considérable du nombre de publications consacrées à ce sujet, et ce notamment à la suite de la parution d'*Émile ou de l'Éducation* de Jean-Jacques Rousseau (1762). Nombre d'auteurs, à l'instar de Rousseau mais aussi d'auteurs moins connus tels Jean-Pierre de Crousaz, Marie Leprince de Beaumont, Stéphanie-Félicité de Genlis et Arnaud Berquin, proposent des méthodes pédagogiques destinées à apprendre aux enfants à penser par eux-mêmes plutôt que d'exploiter leur crédulité. Comme l'explique Crousaz dans son *Traité de l'éducation des enfans* (1722),

Si l'on veut que la Raison des Enfans prenne de la force, il ne faut pas leur faire un mérite de leur facilité à croire sans preuve tout ce qu'on leur dit, au contraire il faut les interroger, pour voir s'ils ont bien nettement compris une pensée; il faut leur proposer, suivant qu'on sentira leurs forces, quelque objection qui leur donne lieu de repasser sur l'évidence d'une preuve & d'y chercher de quoi la résoudre: il ne faut jamais les rebuter quand ils demandent des éclaircissemens & qu'ils proposent des questions.<sup>9</sup>

Quant à l'opportunité de faire profiter les femmes et le peuple de ces idées éducatives nouvelles, cela constitue également un sujet de débat. Diderot lui-même souhaite réserver l'éducation secondaire aux enfants des nobles et des citoyens aisés du tiers état.<sup>10</sup> Mais, au début des années 1780, le marquis de Condorcet répond à ceux qui pensent que l'éducation constitue une perte de temps pour le peuple en dénonçant les institutions qui le maintiennent dans l'ignorance: «[L]a stupidité du peuple est l'ouvrage des institutions sociales et des superstitions. Les hommes ne naissent ni

---

<sup>8</sup> *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts [...] par feu Messire Antoine Furetière*, La Haye, A. et R. Leers, 1690. Ce triptyque a été repris par le *Dictionnaire de Trévoux*. Voir *Dictionnaire universel françois et latin: Tome 2*, Trévoux, F. Delaulne, 1721, p. 373.

<sup>9</sup> Jean-Pierre de Crousaz, *Traité de l'éducation des enfans*, La Haye, les fr. Vaillant et Prevost, 1722, vol. 1, p. 308.

<sup>10</sup> Denis Diderot, «Essai sur les études en Russie», cité par Harvey Chisick, *The Limits of Reform in the Enlightenment. Attitudes toward the Education on the Lower Classes in Eighteenth-Century France*, Princeton, Princeton University Press, 1981, p. 147.